

LE MOT DU MAIRE

Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible ?

C'est à la fois un lieu de promenade, un espace où la faune et la flore cohabitent en équilibre, où l'œil exercé peut observer telle plante devenue rare, où l'oreille attentive percevra le chant d'un oiseau de passage, un paysage dans lequel l'homme peut s'inscrire pour peindre, faire du sport ou simplement flâner.

On trouve quelques-uns de ces lieux privilégiés en Seine-et-Marne ; ils échappent à l'asphalte et au béton (les seules constructions qu'on y trouve sont des huttes d'observation, et encore !) ; ils échappent à toute notion de rapport, d'urbanisation, d'opération foncière.

Créer ce type d'espace, c'est conserver un poumon à la ville, permettre au citadin de venir s'aérer en respectant la nature. Cette démarche peut s'inscrire dans un projet d'aménagement et de développement durable, être un apport économique sur la durée.

Pourquoi en parler aujourd'hui ? Tout simplement parce que le "Parc de Livry" vient d'être acquis par le Conseil général pour réaliser un de ces E.N.S. Entre Livry et Chartrettes, ce sont 175 hectares qui seront ainsi protégés,

Suite page suivante



Pour les fêtes, la mairie comme de nombreux particuliers avaient fait de gros efforts pour la décoration; la poste, les commerces, de très nombreuses maisons étaient illuminés. Quand la neige est venue ajouter sa note blanche à toutes ces lumières, c'était encore plus beau. Bravo et merci à tous.



3 kilomètres de rive de Seine qui pourront être aménagés.

Il faudra du temps et du travail pour réhabiliter, tailler, replanter, protéger, mais ce "Parc de Livry" sera bientôt - enfin ! - un lieu exemplaire dont les initiateurs pourront être fiers.

Le maire,
Daniel Hénaut



Le 9 novembre en début de soirée, un jeune conducteur du T.R.A.M. a mal évalué la longueur de son véhicule et a emporté l'angle de la grange appartenant à la mairie.

Nous devons un grand merci à M. Filipe qui a aussitôt sorti ses étais d'ancien maçon pour éviter que les dégâts ne s'aggravent.

La mise sur le réseau à certaines heures de cars plus longs que la normale va hélas rendre ce secteur délicat pour leur circulation.



Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine



La guerre des tarifs aura-t-elle lieu?

Des Livryens utilisent, directement ou au travers de clubs ou associations, des équipements (piscine, écoles de musique, etc.) dans diverses communes de la communauté.

Depuis la création de la communauté d'agglomération des dissensions se font jour quant aux tarifs qui leur sont appliqués.

Au sein de l'ex-district il avait été convenu, peut-être un peu rapidement, que l'ensemble des ressortissants de celui-ci se verraient appliquer une tarification identique à celle dont bénéficiaient les habitants de la commune mettant ces équipements à disposition. Cette pratique étant aujourd'hui remise en cause, il est possible que, ici ou là, une tarification différenciée soit mise en place.

Une étude est en cours qui devra régler ce problème sur des bases équitables et incontestables (signature de conventions entre communes par exemple).

Culture

Orchestre à cordes de la Garde Républicaine

Le dimanche 9 mars prochain, les Musicales organisées par la communauté d'agglomération Melun Val de Seine accueilleront l'un des orchestres français les plus prestigieux, celui de la Garde Républicaine, sous la direction de Sébastien Billard.

Ce sera l'occasion, pour les mélomanes, de retrouver des pièces fameuses du répertoire classique et de découvrir le grand talent de cette formation dans l'interprétation d'œuvres plus proches de notre siècle.

Informations pratiques :

Dimanche 9 mars, à 17 heures, à l'amphithéâtre de la Reine Blanche, rue du Château à Melun.

Tarifs : 10 € - 1,5 € (- de 12 ans) - Formules abonnement : 40 € (six concerts) ou 23 € (trois concerts) - Gratuit pour les élèves des écoles de musique de la communauté d'agglomérations sur présentation de leur carte.

Renseignements : 01 64 52 10 95

Sports

Marathon 77 Melun Val de Seine

Premier grand rendez-vous de la saison de courses, le marathon 77 Melun Val de Seine organisé par la communauté d'agglomération et le Comité Autonome de Création et d'Organisation de Courses Pédestres attend les coureurs sur la ligne de départ (devant la salle des fêtes de Melun) dimanche 23 février.

Quatre courses sont programmées :

- Le 10 km « Guy Launay » (1 boucle) pour les cadets à vétérans (départ à 9h)
- Le marathon individuel (3 boucles) pour les espoirs à vétérans (départ à 10h)
- Le marathon relais (équipes de trois) pour les cadets à vétérans (départ à 10h)
- Le 14 km (1 boucle) pour les cadets à vétérans (départ à 10h)

Inscriptions : par courrier (CACOCP – BP 82, 77350 Le Mée-sur-Seine)

sur internet (<http://assoc.wanadoo.fr/marathon77/>) – au service des sports de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (01 64 79 25 30) ou sur place, à la salle des fêtes de Melun, samedi 22 février, de 14h à 18h et dimanche 23, à partir de 7h30.

Le comité consultatif Jeunesse, Sports et Loisirs de la communauté a succédé à la commission Sports du D.A.M. Son rôle actuel est de définir « l'intérêt communautaire » dans son champ d'activités. Un projet de définition, élaboré par les membres du Bureau de la communauté, a été examiné et enrichi lors de la dernière réunion. Les grandes lignes en sont :

- études et réflexions sur la politique sportive de la communauté en relation avec la vie associative, les collectivités territoriales, les organismes publics et le monde économique;
- mise en œuvre d'un plan de communication sportive ;
- étude et réalisation d'équipements sportifs nouveaux reconnus d'intérêt communautaire ;
- organisation de manifestations sportives d'envergure communautaire (**comme le prochain marathon Melun Val de Seine du dimanche 23 février 2003**) ;
- continuité des activités « sport passion » pour les jeunes;
- gestion du plateau technique médical pour les sportifs de haut niveau.

En complément de ces orientations, un règlement visant à définir les modalités d'aide financière pour les sports individuels et collectifs accédant au niveau national sera mis en œuvre.

Une étude sur la réalisation d'un complexe sportif (gymnase) pouvant accueillir tous les sports de ballon sera lancée. Le projet de boulo-drome, lancé à l'époque de D.A.M., est toujours d'actualité et pourrait intégrer un équipement « tir à l'arc ».

Concernant les fusions et regroupements de certaines disciplines, le comité a pris acte du refus du F.C. Melun de s'associer avec le Mée F.C. pour créer un club de football communautaire. D'autres pistes seront recherchées.

D. G.

Déjà deux ans ! Deux ans que l'équipe municipale est en place et le temps est venu de vous faire un petit compte rendu de ces deux ans écoulés et de répondre à vos questions.

Rendez-vous donc au restaurant scolaire le vendredi 20 mars à 20h30 pour le traditionnel compte rendu de mandat bisannuel.



Traditionnels vœux du maire, en présence du député et président de la communauté d'agglomération J.-C. Mignon, le 4 janvier.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

A la mi-novembre, la classe de C.E. 1 de R. Calvo a bien profité de son séjour d'une semaine à Bagneux, dans la Marne : atelier théâtre tous les jours, dans le but de mettre en scène un conte dans lequel tout les enfants avaient un rôle, visite du théâtre de Nogent-sur-Seine, sorties éducatives, hébergement confortable.



A noter que pour la première fois cette classe de découverte avait lieu en début d'année scolaire, ce qui permettra une exploitation tout au long de l'année. Rappelons que la commune finance le transport et 50 % du coût du séjour.

Fin novembre, le loto a été un succès avec 180 participants. Il faut remercier les représentants des parents d'élèves pour leur grande implication dans cette manifestation dont

les recettes permettront à la coopérative scolaire de financer un certain nombre d'activités (sorties, musiciens, etc.).

L'expérience ayant largement démontré que le jour de la kermesse est mal choisi pour de telles démonstrations – personne n'écoute –, les enfants produiront une soirée musique le 29 mars et un spectacle de danse, poésie et théâtre les 10 et 16 mai, afin de mettre en valeur le travail effectué par chaque classe. Le tout aura lieu à l'A.L.J.E.C.

Ph. P.

Pré-inscriptions à l'école maternelle :

– jeudi 3 et vendredi 4 avril de 17h30
à 19 heures **en mairie**

Inscriptions :

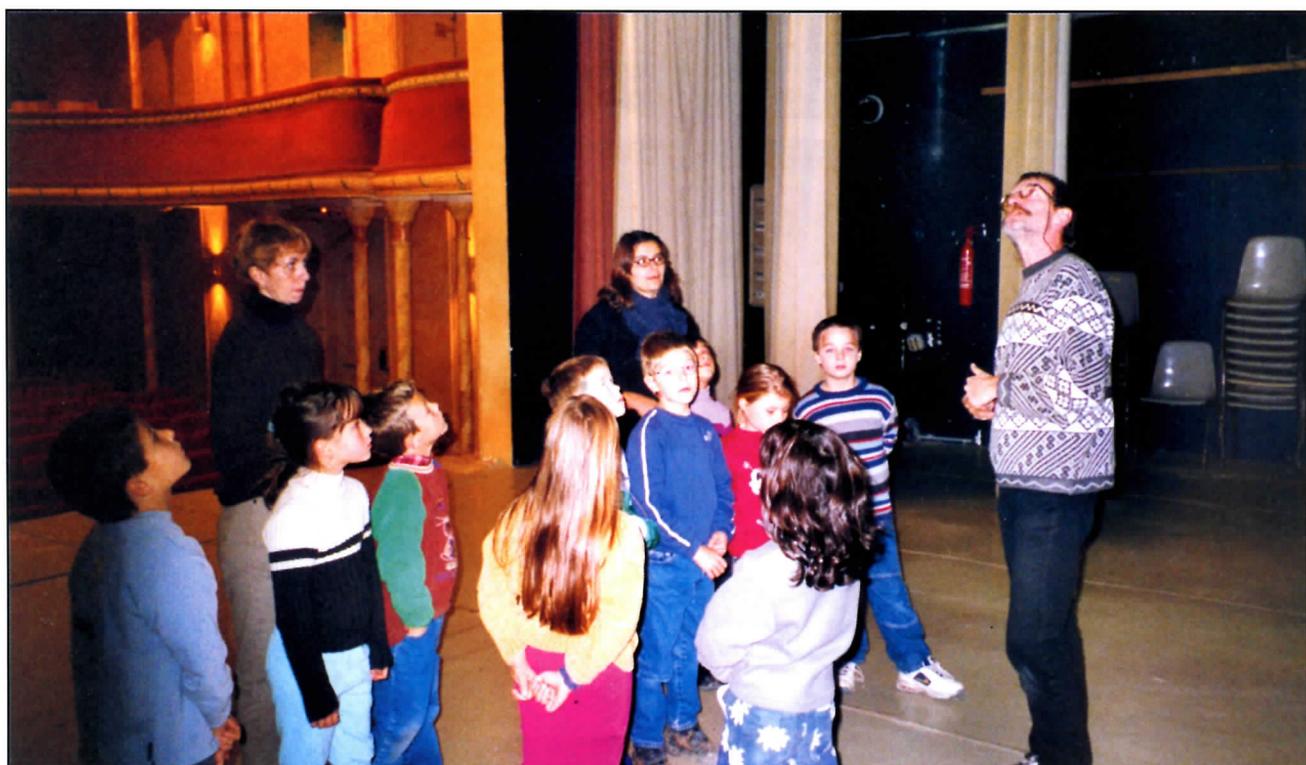
– mardi 22 et mardi 29 avril de 17 heures
à 18h30 à l'**école maternelle**

La Préfecture communique :

Le département connaît depuis deux ans une recrudescence des cambriolages perpétrés en présence des occupants, en seconde partie de nuit. Ces vols sont commis de manière très rapide et portent sur des objets désormais très convoités (cartes de crédit, téléphones portables, clés de contact de véhicules, chèquiers, sacs à main, bijoux, CD), laissés dans les pièces directement accessibles.

Les mesures à adopter sont les suivantes :

- Verrouiller soigneusement toutes les issues, portes (y compris celle du garage, et celle communiquant entre le garage et l'habitation) et fenêtres. Bon nombre de vols sont en effet commis sans effraction ;
- en cas de bruit suspect, allumer toutes les lumières le plus vite possible ;
- si des objets ont disparu, si une intrusion, ou une tentative d'intrusion, vient de se produire, composer sans délai le 17. Plusieurs habitations, souvent voisines sont visitées dans des laps de temps très brefs.



Les Petits Minots : une association qui atteint l'âge de raison

Lors de l'assemblée générale du 10 janvier, la présidente N. Laï a exposé le rapport moral et financier :

« Comme les années précédentes, l'association a poursuivi son activité et en particulier les ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles. Durant l'année scolaire 2001/2002, 33 séances ont eu lieu, au cours desquelles ont compté 327 enfants et 182 adultes, soit en moyenne 10 enfants et 5 adultes à chaque fois. Certaines assistantes maternelles et leurs enfants ont pu participer à plusieurs ateliers par mois.

Les activités sont proposées en fonction de l'âge des enfants : peinture, collage, comptines, etc.

Jusqu'en juin 2002, les séances avaient lieu dans les locaux du restaurant scolaire et en septembre nous avons emménagé dans le tout nouveau local « Petite Enfance ». Il est tout à fait adapté aux activités et évite toute la manutention et les déménagements obligatoires précédemment. Un grand merci donc à la mairie et au personnel technique pour tout ce qui a été fait à cette occasion.

L'animatrice C. Roux a démissionné en juin et a été remplacée à partir de septembre par l'embauche de O. Lefranc.

Le spectacle de Noël animé par I. Avarre a été apprécié des enfants et fut suivi par un goûter convivial où furent partagées les pâtisseries préparées par les assistantes maternelles. Des petits cadeaux ont été remis aux enfants par le Père Noël (merci à Susy pour la fabrication). Lors du salon de l'artisanat à l'A.L.J.E.C. le 1^{er} décembre, nous avons pu vendre de quoi financer le spectacle de 2003.



Enfin, N. Duchêne démissionne de son poste de trésorière et, à l'unanimité, est remplacée par E. Cheuret.

Merci à toutes pour le bon fonctionnement et le dynamisme de l'association.»

Depuis la fin janvier, le groupe parents-enfants qui fonctionnait avec le personnel de la C.A.F. a été repris en charge par l'association. O. Lefranc anime les ateliers les lundi et jeudi en alternance une semaine sur deux. Pour connaître le planning et si ces ateliers vous intéressent, contactez la présidente de l'association au 01 64 38 94 54.

J. R. - M.-F. L.

Un petit détour par la mairie...

- Vous venez d'arriver à Livry, vous quittez la commune : venez vous faire connaître en mairie ou nous aviser de votre départ, cela nous aidera à tenir nos fichiers à jour.
- Recensement militaire : afin d'être convoqués pour la journée d'appel à la préparation, tous les garçons et les filles doivent s'inscrire en mairie à l'âge de seize ans.



ATTENTION TRAVAUX

Les travaux d'agrandissement du fournil de la boulangerie ont commencé à la mi-janvier et devraient se poursuivre pendant deux mois.

Les projets d'aménagement du cimetière ont pris un peu de retard mais démarreront au cours du premier semestre.



2003 sera également l'année de la rénovation du « plateau d'évolution » (terrain goudronné en bas de l'école primaire). Une nouvelle couche goudronnée, un marquage au sol et un équipement pour sports de ballon seront réalisés. Priorité pour nos scolaires bien sûr, mais la réouverture publique certains jours et à certaines heures est à l'étude. Les anciens membres du conseil municipal jeunes, qui avaient travaillé sur ce sujet en 1996, verront ainsi leurs efforts récompensés, avec un peu de retard.

Vous venez de faire construire à Livry et vous avez besoin d'un bac à végétaux. Le S.M.I.T.O.M. vous recommande de communiquer à la mairie la superficie de la partie jardin de votre propriété, la prise en compte de la superficie totale ayant amené à de nombreuses surévaluations de la capacité des bacs déjà livrés.

COLLECTES ET RAMASSAGES

- Le calendrier 2003 des ramassages a été distribué courant janvier dans les boîtes aux lettres (si vous avez été oublié, vous pouvez venir en chercher en mairie)
- N° vert à appeler si votre conteneur a été cassé ou n'a pas été vidé : 0 800 814 910; s'il a été vandalisé ou a disparu, faites une déclaration au commissariat et fournissez-en un double à la communauté d'agglomération Melun Val de Seine : selon le cas, il vous sera restitué ou remplacé.
- La collecte 2003 des déchets verts reprendra le mercredi 5 mars et se terminera le 12 décembre (bacs à couvercle marron uniquement + fagots de branches de 1m maximum avec un lien de type ficelle, dans la limite de 1 m³ par adresse).
- Dates de la collecte des encombrants au 1^{er} semestre : 20/02, 20/03, 17/04, 22/05, 19/06.
- Dates du passage du camion Kangourou pour les produits nocifs, toxiques et dangereux (sur la place de 16h à 18h30) : 5/02, 5/03, 2/04, 7/05, 4/06.

Pour vos courses, pensez Vival

L'épicerie vous attend, avec ses gondoles bien remplies, ses couleurs gaies, ses produits frais, son rayon presse-magazines qui satisfera aussi bien les lecteurs de *Chasseur d'images* que ceux du *Figaro* ou de *Télé 7 Jours* (et de bien d'autres titres).

Dernière nouveauté, le point photo qui vous permet d'obtenir vos tirages en 48 heures sans quitter Livry.

Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h 30 et de 16 à 19 h, M. Bonneau vous accueillera avec le sourire. L'épicerie Vival à Livry, c'est votre commerce de proximité, pensez-y.

Replanter une vigne à Livry : c'est pour bientôt

Le n°49 de Livry-Info vous exposait les grandes lignes de ce projet : replanter une vigne, pour renouer avec le passé viticole de la commune. Depuis, un certain nombre de personnes se sont penchées sur les multiples questions qui se posent et ont fait avancer la réflexion. Voici où nous en sommes :

- le terrain : la commune est propriétaire d'un assez large espace en partie dégagé, bien exposé sur le coteau, dans le secteur des Pierrottes. Quelques volontaires se sont attelés au débroussaillage nécessaire. (Si vous voulez nous rejoindre, rendez-vous sur place le samedi matin.)

- Le cépage : le but étant de parvenir à produire un vin « buvable » et après un tour d'horizon de ce qui se passe autour de nous, c'est le chardonnay qui a été retenu, avec la plantation de 300 pieds dans un premier temps.

- la gestion : la création d'une nouvelle association, dont le but unique sera la gestion, l'entretien et l'exploitation de la vigne a été décidée, dont les statuts sont en cours

d'élaboration. Soutenue par la mairie mais indépendante, elle sera créée officiellement lors d'une réunion à laquelle vous êtes tous conviés le **vendredi 4 avril à 20h30** dans la cave de la Villa du Nil.

- le financement : l'association recherchera bien sûr toutes les sources de financement et subventions susceptibles de faciliter la réalisation du projet. Néanmoins, afin de faire concrètement de cette vigne la vigne de tous les Livryens, il a été décidé de vous demander de parrainer chacun un ou plusieurs pieds de vigne en versant quelques euros symboliques. Ainsi, chacun pourra, lors des réjouissances auxquelles ce projet donnera lieu – on pense déjà aux vendanges –, se dire légitimement qu'il vendange « sa » vigne et, plus tard, qu'il boit « son » vin.

Bientôt sur ce terrain, nous l'espérons, se concrétisera un projet ambitieux : renouer avec la culture de la vigne.



Un courrier spécifique à cet effet sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Si, comme nous l'espérons, ce projet entraîne une large adhésion de votre part, la plantation interviendra en novembre de cette année.

Outre l'adhésion financière, indispensable, nous pensons également qu'un grand nombre d'entre vous seront prêts à retrousser le temps en temps leurs manches pour traiter, sulfater, biner, etc., et vendanger bien sûr.

Grâce aux efforts de tous, une tradition pluriséculaire pourra renaître à Livry.

Ph. B.

Petit tour d'horizon sur la culture de la vigne en Ile-de-France

Tout d'abord, il faut savoir qu'au XIX^e siècle le vignoble francilien était le plus étendu de France. L'apparition du phylloxéra, parasite arrivé d'Amérique vers 1860, puis le chemin de fer, qui a permis d'acheminer à bon compte les vins plus « ensoleillés » du Midi, ont entraîné sa quasi-disparition. Pour mémoire, en 1880 à Vaux-le-Pénil, sur 281 foyers on comptait 57 vigneron, et 192 à la même époque à Dammarie. A Livry, c'était de loin l'activité principale.

Aujourd'hui, nombre de communes essaient de renouer avec ce passé vitivinicole. On comptait en 2001 une superficie plantée globale de 9 ha, répartis sur un peu plus de 100 vignes (la plus importante se trouvant à Suresnes, sur 1 ha). La production globale est de 31 000 bouteilles.

Le cépage le plus communément planté est de loin le charbonnay, suivi du pinot noir, du sauvignon. On trouve même à Argenteuil (95) et à Bougival (78) du gewurztraminer. Les vins produits sont en grande majorité blancs.

Autour de nous, les plus proches vignes se trouvent à Vert-Saint-Denis, Combs-la-Ville, Brie-Comte-Robert, etc. Peut-être en connaissez-vous d'autres. Encore une fois, nous sommes demandeurs de tous renseignements ou connaissances que vous auriez dans ce domaine. N'hésitez pas à nous en faire part.

Ph. B.

Tenez-les en laisse !

Arrivent régulièrement en mairie des plaintes de Livryens ayant eu à affronter dans la rue, dans le bois de la Garenne ou ailleurs, les crocs menaçants de chiens, parfois d'ailleurs accompagnés – de loin – de leurs « maîtres ».

Nous rappelons donc que la tenue des chiens en laisse est une obligation en zone urbaine (règlement sanitaire départemental, article 100-4) et que le fait de laisser divaguer un animal dangereux pour autrui est passible d'une amende. Le maire est sur ce chapitre investi des pouvoirs de police administrative.

Hélas ! Tel chien tel maître ... le plus souvent.

nota : Pour toute intervention à propos d'un animal errant, inutile d'appeler les pompiers ou la S.P.A., qui n'intervient plus. La commune a passé une convention avec la société S.A.C.P.A. (Service pour l'assistance et le contrôle de la population animale). Téléphonnez au 01 64 75 49 74.

ÉLAGAGE OBLIGATOIRE

Le code des communes (art. 2212/2) stipule que les propriétaires doivent maintenir leurs arbres, haies et plantations constamment élagués de manière à ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules et à dégager les lignes électriques et téléphoniques. Tout accident ou incident engagerait leur responsabilité.

Ces remarques valent également pour le balayage, chaque riverain étant responsable du nettoyage de la portion de trottoir qui borde sa propriété.

ANIMATION



Le 9 novembre, la cave de la Villa du Nil était quasi pleine pour applaudir J.-M. Chevy et son groupe venus roder leur spectacle quelques jours avant de partir pour Moscou, Gorki et autres lieux exotiques où ils sont connus et déplacent les foules. Ils en sont revenus des contrats en poche !





Quant à la soirée beaujolais nouveau du 22 novembre, elle a répondu aux attentes : les participants ont fait ripaille au son de l'accordéon, le beaujolais coulait à flots et on a dansé jusque fort tard dans la nuit.

Rappelons que la cave de la Villa du Nil est indisponible pour la durée des travaux d'extension de la boulangerie; ce temps sera mis à profit pour en renouveler l'éclairage et apporter certaines améliorations.

Début janvier, l'année commençait par le traditionnel autodafé des sapin de Noël et la remise de cadeaux aux personnes ayant décoré et enguirlandé leurs maisons. D'année en année, on constate qu'il y en a de plus en plus et c'est un plaisir de passer dans certaines rues à la tombée du soir. Merci à tous.

Cependant si de nombreux Livryens avaient illuminé maisons et jardins, seuls cinq d'entre eux s'étaient inscrits au concours départemental organisé par le Conseil général. Pourtant le formulaire avait été distribué dans les boîtes aux lettres... L'an prochain - non cette année -, inscrivez-vous nombreux.



Un bon feu de joie, un bon vin chaud et on oublie la froidure. Le Comité d'Animation était heureux de récompenser les « enguirlandeurs »...

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 23 février** : repas fruits de mer F.N.A.C.A.
26 avril : soirée Guinguette A.L.J.E.C.
29 mai/1^{er} juin : salon d'arts A.L.J.E.C.



Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :
Ph. Bailly, 01 60 68 75 75
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

C.L.S.H. (Centre de loisirs)

La commune de Livry et celle de Vaux-le-Pénil ont signé en 1997 une convention octroyant aux enfants de Livry un quota de places au sein du C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement) de Vaux. En contrepartie, la commune de Livry participe financièrement à hauteur de 10,41 € par journée/enfant.

Rappel des conditions d'accès :

- le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou demi-journée, avec ou sans repas ;
- il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans dont les deux parents travaillent ;
- la demande d'inscription doit être faite par courrier auprès de la mairie de Livry. La réponse qui vous parviendra vous permettra d'aller faire inscrire votre enfant au service Enfance de la mairie de Vaux, qui gère le centre ;
- la participation financière de la famille est fonction des revenus et calculée sur le mode du quotient familial. Vous devez donc fournir, lors de l'inscription à

Vaux-le-Pénil : le courrier de la mairie de Livry confirmant l'autorisation d'inscription, le dernier avis d'imposition, le n° de C.A.F., le n° de Sécurité sociale.

Nouveauté :

Pour les 12-14 ans, 5 places sont mises à disposition de la commune de Livry dans le cadre de la structure Tempo, uniquement pour les vacances scolaires.

Les conditions et la procédure d'inscription sont les mêmes que pour le C.L.S.H.

J. R.

BUS INFO

Destiné à l'information des jeunes mais au service de tous, le bus info est là pour mettre à votre disposition documentation sur les formations, l'emploi, etc., pour vous aider à rédiger un C.V., préparer un stage...

N'hésitez pas à questionner la personne de permanence : elle vous accueillera chaleureusement et si votre problème n'est pas de sa compétence, elle saura à qui vous adresser.

Le bus info est sur la place chaque mois, de 16 à 19 heures; prochaines dates : 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin.

CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer, fédération d'associations départementales, existe en France depuis 1918 et en Seine-et-Marne depuis 1958. Elle fonctionne grâce à la générosité publique et à la présence nécessaire des bénévoles. Ses trois grandes missions :

- *Le financement de la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique,*
- *L'information du public, la prévention et le dépistage de la maladie,*
- *L'aide aux malades et à leurs familles.*

Notre tâche est immense pour faire reculer cette terrible maladie et nous avons besoin de vous pour y parvenir.



Le Père Noël ne pouvait pas oublier les enfants du personnel communal ! Il est passé le 13 décembre et les a gâtés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec : M^{me} C. Barrault, 8, allée des Chênes, 77000 Livry-sur-Seine; ou avec le comité de Seine-et-Marne, Ligue Contre le Cancer, Comité de Seine-et-Marne – 5 bis, rue Rosa-Bonheur, BP 818, La Rochette, 77012 MELUN CEDEX – Téléphone 01 64 37 28 13 – Fax 01 64 37 99 35 – E mail : liguecancer-77@wanadoo.fr

A partir du 1^{er} mars, la commune met à la disposition du Comité de Seine-et-Marne de la Ligue contre le cancer le local situé derrière la mairie, 13, rue de la Garenne.

Le premier samedi de chaque mois, de 10 heures à midi, une permanence se tiendra pour accueillir toute personne soucieuse de rencontrer une oreille attentive et chaleureuse pour partager les problèmes qu'elle rencontre face à cette maladie. Dépliants, conseils et renseignements seront disponibles, le tout dans l'anonymat.

Le foyer-résidence la Chesnaie fêtera le 14 juin prochain ses trente ans d'existence. Si vous possédez des photographies de sa construction et des premières manifestations et animations qui s'y sont déroulées et si vous acceptez de les prêter, une exposition rétrospective pourra y être organisée.

Merci de prendre contact avec la mairie ou directement avec la directrice du foyer-résidence.



Sans commentaire! Le 8 décembre, la bonne chère, la joie de se retrouver autour de tables joliment décorées ont fait du repas du C.C.A.S. un moment de convivialité offert par la commune à nos aînés.

semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.

Quelques téléphones à retenir :

- L'étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51
- ALMA 77 (maltraitance personnes âgées) : 01 64 87 63 01
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93
- Dépistage anonyme : 01 64 14 55 55, 3, rue Barthel, Unité d'action sociale, Melun.
- Violences et écoute : 0800 20 22 23, appel gratuit et anonyme, pour les jeunes.



AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 59 04 00

Informations sociales en vrac :

● La télalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.

● Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la

ETAT CIVIL

Naissances :

THEVENIN Maëly	le 23 - 09 - 2002
HARRY Enzo	le 30 - 09 - 2002
DOUTRELON Victor	le 20 - 10 - 2002
DAUGA Nicolas	le 02 - 12 - 2002
PIERRONNET Rudy	le 24 - 12 - 2002

Décès :

DUPIN Rémi	le 12 - 10 - 2002
GOSSARD Victor	le 19 - 10 - 2002
JEAN Cyril	le 19 - 11 - 2002
GARCIA Joseph	le 30 - 11 - 2002
LAINÉ PASCAL	le 29 - 01 - 2003

Le bloc-notes...

LIVRY ENVIRONNEMENT

En novembre dernier, nous avons mis en place une visite du centre de tri des emballages et de la future usine d'incinération de Vaux-le-Pénil. Le nombre de personnes intéressées a dépassé toutes les espérances et 3 visites supplémentaires n'ont pas suffi à satisfaire toutes les demandes.

Projets pour 2002 :

– poursuite du débroussaillage en vue de la réhabilitation des sentes du village, chaque mardi de 13h30 à 17h. R.-V. rue de La Rochette au croisement avec le sentier des Pierrottes. Ce sentier et celui des Tureaux ont été nettoyés jusqu'à Vaux-le-Pénil. Venez les découvrir.



– courant mars : visite gratuite de la plate-forme de compostage de Cesson.

– fin avril : visite gratuite de l'usine d'incinération de Vaux-le-Pénil, qui sera alors en service. Pour ces deux visites, inscription obligatoire au 01 60 68 40 50 ou 01 64 64 00 57.

– Participation à la journée nationale « Propreté de printemps » (date à préciser).

– samedi 24 mai de 14 à 16h : sortie pédagogique dans les bois de Livry pour apprendre à reconnaître arbres et arbustes.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Le comité prépare pour fin février sa traditionnelle journée fruits de mer, puis projette d'accueillir au printemps le comité de Semur-en-Auxois avec qui nous entretenons depuis longtemps d'amicales relations. En mars, nous nous joindrons

au comité de Bois-le-Roi pour un repas de fête qui se déroulera au restaurant de la Chesnaie.

En mai, nous partirons une semaine au centre de vacances de la F.N.A.C.A. à Flumet en Savoie et nous préparons déjà pour l'an prochain un séjour d'une semaine à Ascaïn, près de Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque.



Le 11 novembre fut célébré en présence du conseiller général J.-C. Agisson, d'une foule nombreuse et, il faut le noter, d'un groupe d'enfants des écoles accompagnés de leur enseignante.



Remise en état des sentiers, visite de l'usine de tri et d'incinération de Vaux-le-Pénil, Livry-Environnement est sur tous les fronts.

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

Pour l'A.L.J.E.C. 2002 s'est achevé sur deux succès, celui de la soirée bavaroise du 23 novembre (120 convives, excellente ambiance) et celui du salon de l'artisanat, le 1^{er} décembre, au cours duquel les nombreux visi-



teurs ont pu faire des emplettes pour Noël : pâte à sel, vannerie, broderie, etc., avec une mention coup de cœur pour les magnifiques patchworks.

2003 a débuté sous les meilleurs auspices, avec des sections en bonne santé – citons particulièrement la dernière-née, la danse de salon qui, avec plus de 30 participants assidus, dépasse les espérances.

Prochaines dates à retenir : le Carnaval le 22 mars, la soirée Guinguette le 26 avril. Et un grand projet de concours photo à l'échelle de la communauté d'agglomération dont nous vous reparlerons bientôt.

LA CHESNAIE

L'Association des Résidents, du Personnel et des Amis de la Chesnaie a pour but de favoriser et d'améliorer les conditions de vie des habitants du foyer-résidence, en organisant selon

ses moyens des distractions, des repas à thème, des spectacles.

Vos adhésions aideront l'association dans son fonctionnement : cartes 2003 en vente au bureau du foyer (1 personne, 15,25 E – couple, 27,45 E). Avec tous nos remerciements.

Calendrier du trimestre :

- Anniversaires à 15h30 : 26/02 , 26/03 ;
- Variétés, « Monsieur l'Empereur », à 15h30 : 19/02 ;
- Diapositives, « la Bretagne », à 15h30 : 05/03 ;
- Cinéma, à 16h30 : 11/03 ;
- Exposition de peinture et repas sur le thème de la Bretagne : 21/03.

U.S.L.S.

Toujours prêts à partir chaussures de marche aux pieds, les 130 adhérents licenciés de l'U.S.L. sont en pleine forme pour participer aux nombreuses sorties préparées par l'équipe du bureau.

En décembre, le club a célébré avec éclat les 80 ans de notre vétéran, G. Salmon, du Mée-sur-Seine, qui, après avoir vécu longtemps au Canada, est revenu dans notre région et anime par ses anecdotes et histoires sur sa vie de trappeur les randonnées concoctées par notre ami Bernard.



Casse-croûte au champagne pour fêter le vétéran mais après une bonne marche en forêt comme d'habitude !

NOUVELLES PAROISSIALES

Année 2002 : 9 enfants sont entrés dans la famille des chrétiens, 2 couples se sont unis par le mariage.

Au cours de la messe de la nuit de Noël, une dizaine d'enfants ont participé à une crèche vivante. Merci aux enfants et aux parents qui, en apportant leur contribution, ont permis cette animation.

A l'occasion du "pèlerinage de confiance sur la terre" organisé par la communauté de Taizé, 80 000 jeunes Européens se sont rassemblés en Ile-de-France pour 5 jours de rencontres et de prières. Deux familles de Livry ont accueilli 6 jeunes Polonais qui ont participé aux rassemblements proposés sur Paris ou Melun.

Messe le 3^e samedi de chaque mois à 18h30 avec accueil des enfants de 3 à 7 ans dans le cadre de l'Veuil à la foi.

Fête de Pâques : l'église sera ouverte le samedi de 10 heures à midi pendant le temps du carême. Bénédiction des rameaux suivie de la messe à Livry le samedi 12 avril à 18h30 (il n'y aura pas de messe le samedi 19 avril). Offices de la Semaine sainte et du dimanche de Pâques à Vaux-le-Pénil.